

A RETENIR CETTE SEMAINE

Oïdium : La situation reste globalement stable. Légère progression en parcelles à historique __ p 2

Mildiou : Situation bien maîtrisée _____ p 3

Tordeuses : Quelques perforations observées. Le vol touche à sa fin _____ p 4



STADES PHENOLOGIQUES



Premières baies vérées.

Les grappes sont maintenant bien compactes.

Les premières baies vérées sont signalées au vignoble, mais elles restent encore rares, sauf dans le Barrois où elles sont vues plus régulièrement depuis ce début de semaine. Ce phénomène va s'amplifier dans les jours à venir.

Le stade 33 « fermeture de la grappe » est observé depuis début juillet. On compte en moyenne 3 semaines entre le début de la fermeture de la grappe et le début de la véraison.

Le stade 35 « début véraison » devrait donc être atteint la semaine prochaine.

Chardonnay, Pinot noir, Meunier : stade 33 « fermeture de la grappe ».

On constate toujours environ deux semaines d'avance par rapport à la moyenne décennale.



OIDIUM

1. Situation

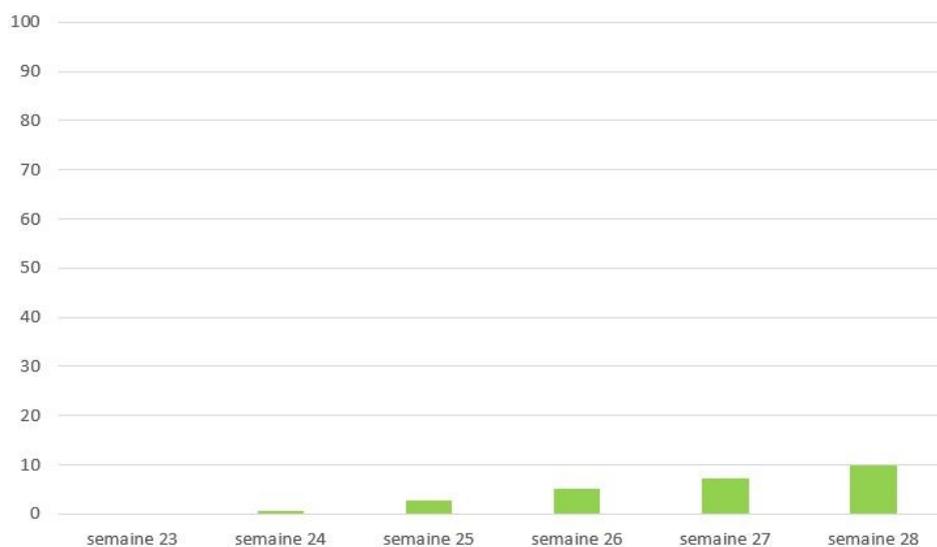
La situation reste globalement bien maîtrisée.

10 % des parcelles du réseau BSV sont actuellement concernées par de l'oïdium sur grappes contre 7 % la semaine dernière.

Les symptômes continuent de progresser légèrement dans les parcelles déjà touchées les semaines précédentes, mais une seule parcelle dépasse le seuil de 10 % de grappes touchées.



Fréquence de parcelles avec symptômes sur grappes

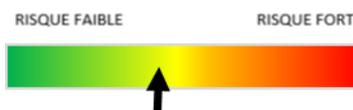


2. Analyse du risque

Les mesures prophylactiques (réduction de la vigueur, travaux en vert, palissage soigné pour aérer la zone des grappes, effeuillage précoce sur une face côté soleil levant) permettent de limiter la pression de l'oïdium.

La protection peut maintenant être arrêtée dans les parcelles avec moins de 10 % de grappes touchées.

Pour les parcelles les plus atteintes (10 % ou plus de grappes touchées), la prise en compte du risque oïdium peut encore être effective cette semaine.



LE GROUPE OIDIUM / VIGNE / AZA-NAPHTHALENES (AZN) EST EXPOSÉ À UN RISQUE DE RESISTANCE.



MILDIU

1. Situation

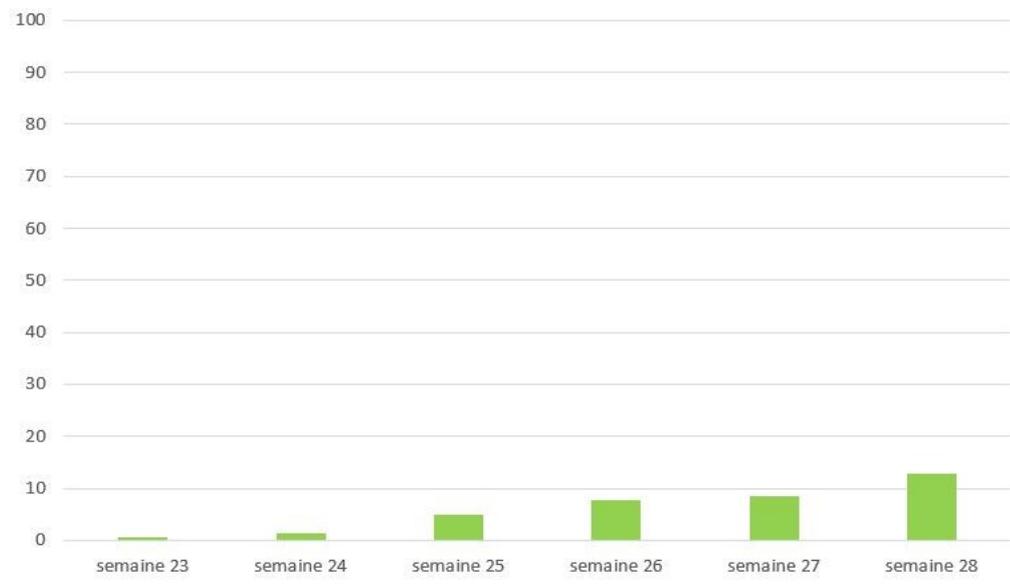
En raison de l'absence de pluies, la situation reste très calme au vignoble.

13 % des parcelles du réseau sont maintenant concernées par la présence de mildiou sur feuilles. Il s'agit dans la très grande majorité des cas de taches isolées, qui concernent le tiers supérieur du feuillage. Les grappes sont indemnes.

Il n'y a plus aucun cycle d'incubation en cours actuellement. Toutefois, des orages sont annoncés pour la journée de mercredi.



Fréquence de parcelles avec symptômes sur feuilles



2. Analyse du risque

Le risque mildiou reste très faible.

En cas de pluies, les symptômes se limiteront maintenant aux jeunes feuilles. Un rognage permettra de limiter leur présence.

Faites un dernier contrôle de l'état sanitaire du feuillage début véraison. En cas de dégradation, il sera important de prendre en compte le risque mildiou une dernière fois, pour accompagner au mieux la fin de saison et assurer un feuillage principal fonctionnel le plus longtemps possible pour une bonne mise en réserve.



LES GROUPES MILDIU / VIGNE /

STROBILURINES ET AUTRES

TRIAZOLOPYRIMIDINES

CARBOXAMIDES (CAA)

CYANOACETAMIDEOXIMES

PHENYLAMIDES (PA)

BENZAMIDES

AZOLE SULFONAMIDES

SONT EXPOSÉS À UN RISQUE DE RÉSISTANCE.



TORDEUSES DE LA GRAPPE

1. Situation

Le vol des papillons de la seconde génération entame sa cinquième semaine, et il touche à sa fin.

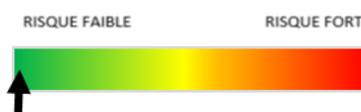
Sur le réseau, de rares perforations ont été signalées en fin de semaine dernière et début de cette semaine dans les secteurs habituellement concernés par la présence de tordeuses (Epernay, Reuil, Verneuil, Barséquanais), en parcelles non confusées.

Les conditions météo actuelles sont très défavorables à l'activité des papillons, en raison des fortes chaleurs.



2. Analyse du risque

Fin du risque G2.



Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de
la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est :

<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/index.php?id=2853502>

et de la DRAAF :

<http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/Surveillance-des-organismes>

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Observations : Champagne Charles Collin – Champagne Chassenay d'Arce – Champagne Veuve Cliquot Ponsardin – Champagne Vranken Pommery – Comité Champagne – Compas – CSGV – GDV Aube – GDV Marne – GEDV Aisne – Chambre d'Agriculture de la Marne – Magister – Novagrain – Ets Ritard – Stahl – Terroirs et Vignerons de Champagne – Union Aubeoise – Union Champagne – Viti-Concept – Vinelyss.

Rédaction et animation : Alexandra BONOMELLI – Comité Champagne – 03.26.51.50.62 – alexandra.bonomelli@civc.fr

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV.

Coordination et renseignements : Flavie PETITDEMANGE flavie.petitdemange@grandest.chambagri.fr